



Éditorial

En cette fin janvier, je veux d'abord vous présenter au nom du Conseil municipal, et en mon nom personnel, nos vœux les meilleurs pour 2019.

Vœux de santé pour vous et vos proches, vœux de réussite dans vos études, vos activités professionnelles, vos pratiques sportives ou de loisirs, vos engagements associatifs.

Que notre village soit en 2019 un lieu de rencontres, de partages, de solidarités.

L'année qui s'achève a été particulièrement éprouvante pour certains d'entre nous. Elle a été alors l'occasion d'actes d'entraide qui témoignent de l'esprit de solidarité des montagnards que nous sommes.

Lors de nombreuses interventions, parfois délicates, les sapeurs-pompiers bénévoles sont intervenus avec efficacité.

"Les Abeilles à l'école", "Les Amis de Ceillac", le Ski Club, le "Chamois de Sainte-Anne", l'Association Culturelle, Sociale et Sportive du Queyras, les associations du 3^{ème} âge, le groupe informel de bénévoles qui s'active pour décorer le village et, bien sûr, le Comité des fêtes accompagnent jour après jour la municipalité. Je leur exprime ici la gratitude des habitants du village et des nombreux touristes qui me font part souvent de leur satisfaction.

Depuis plusieurs années, j'ai exprimé mes inquiétudes face à la dégradation de la situation financière des communes et aux difficultés que rencontraient les maires ruraux pour faire entendre leur voix quand ils demandent que, dans notre pays, les citoyens soient traités avec équité, en termes de prestations et de services publics, en particulier pour ce qui concerne les transports publics, l'enseignement, la desserte numérique, téléphonie et Internet.

La colère qu'ont exprimée les "Gilets jaunes" n'est pas sans rappeler le "ras-le-bol" que les maires de France ont essayé de faire remonter lors de leur dernier congrès. Mais il faut avoir l'honnêteté de reconnaître que la situation à laquelle notre pays est confronté n'est pas le résultat de 18 mois de gouvernance Macron mais celui de décennies d'une politique essentiellement destinée à résoudre les problèmes urbains, d'une politique électoraliste, puisque s'adressant aux groupes sociaux les plus nombreux ou les plus influents, et enfin d'une politique purement comptable qui a tourné le dos à ce qu'on n'ose même plus appeler l'aménagement du territoire.

Puisse là aussi 2019 être une année de rupture.

Le référendum d'initiative populaire qu'on prétend imposer n'est pas la panacée annoncée. Souvent, on ne répond pas à la question posée mais on sanctionne celui qui la pose. Soyons très vigilants.

Et si nous revenions tout simplement au bon sens ? Sans rechercher dans des théories fumeuses, issues de têtes trop pleines, pour pouvoir réfléchir simplement, les solutions pratiques de bon sens.

Et d'abord, « Qui commande paie ! »

Cela pourrait peut-être inciter nos institutions à être moins inventives et à ne pas créer de charges et de prescriptions nouvelles sans en avoir assuré le financement au préalable.

Dans quelques mois, nous aurons à désigner nos représentants au Parlement Européen.

Là aussi, la vigilance s'impose. La récupération du mécontentement populaire par les partis politiques tient de la manipulation.

J'ai évoqué le 11 novembre dernier ce que la Paix sur notre continent devait à la construction

européenne. Mais, pour ne prendre qu'un exemple, qu'en serait-il de l'agriculture de montagne sans l'Union Européenne ? Les citoyens Britanniques mesurent bien en ce moment les conséquences du choix qu'ils ont fait...

Le Parc naturel régional du Queyras a retrouvé la sérénité qui lui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

La Communauté de communes du Guillestrois Queyras a pris ses marques après 2 années d'existence et peut désormais porter, elle aussi, des projets porteurs d'avenir pour notre territoire.

Le syndicat mixte des stations de montagne du Queyras poursuit son redressement et la

stabilisation de sa situation financière. Il en va de même du syndicat intercommunal d'électrification Guil et Durance, en charge de l'éclairage public.

Vous prendrez connaissance dans la suite de cette lettre des réalisations de la commune au cours du second semestre de 2018.

En dépit des difficultés réelles auxquelles la commune, comme vous-même, est confrontée nous avons des raisons d'espérer que 2019 sera une bonne année.

Christian Grossan

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du GUILLESTROIS ~ QUEYRAS

La nouvelle Communauté de Communes en place depuis le 1^{er} Janvier 2017 a de nombreuses compétences, le tourisme, l'assainissement, les déchets, les zones d'activités, les services aux personnes, la GEMAPI, les maisons de santé... et les activités de pleine nature

SKI DE FOND



Les premières conclusions de l'étude demandée par la Communauté de Communes, qui a la compétence Ski Nordique, désigne le site de Ceillac comme étant le plus favorable pour la création d'un stade de biathlon. Un choix conforté par la fréquentation très forte lors des week-ends de préouverture et durant les vacances de Noël avec un enneigement privilégié.

De fait, le projet qui avait été déposé par la commune, il y a plusieurs années, pourrait être repris dans ses grandes lignes avec un possible financement dans le cadre des Espaces Valléens à hauteur de 70 %.

Plusieurs réunions de travail ont déjà eu lieu et si la Communauté de Communes pouvait et décidait d'apporter l'auto-financement nécessaire, une première tranche serait

réalisable dans l'année qui suit.

Par ailleurs, le site de Ceillac a été doté d'un nouvel engin de damage, l'ancien, après 9 années d'utilisation, étant en bout de course. La Communauté de Communes a engagé à cet effet une dépense de 204.000 € TTC. Elle a bénéficié d'une subvention de la Région de 68.000 € et d'une subvention du département de 21.666 €. Compte-tenu de la reprise de l'ancienne dameuse pour 44.400 €, le débours net de la ComCom est de 69.634 €.



RÉSEAUX HUMIDES

Eau potable

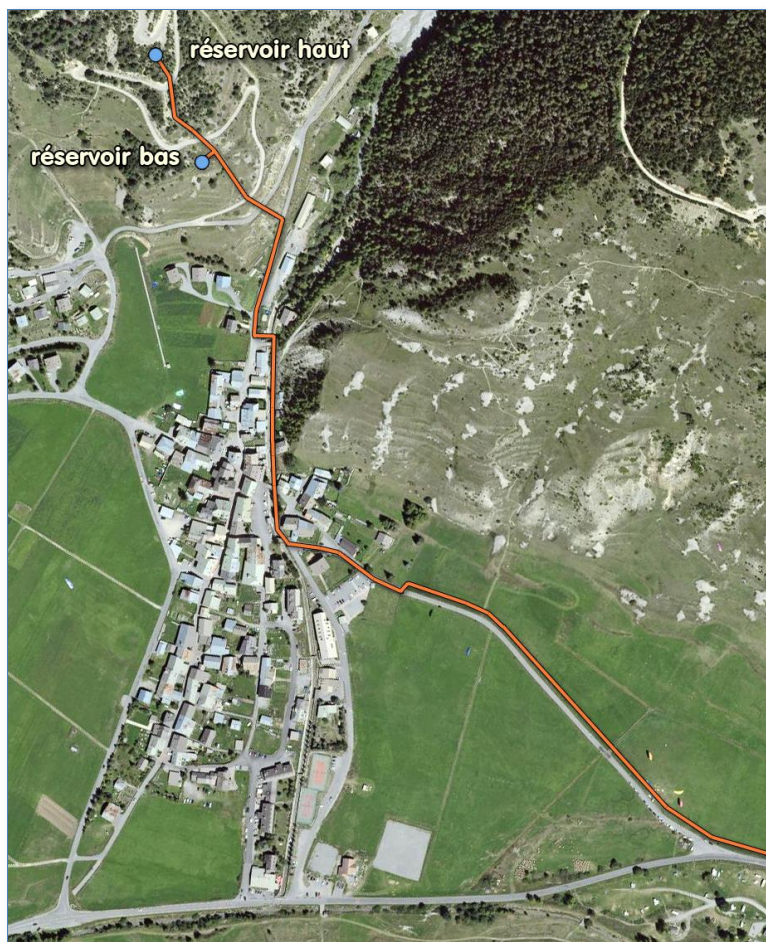
Le remplacement de la canalisation d'amenée d'eau potable depuis le captage de la Cime du Mélézet jusqu'aux réservoirs qui dominent le village est totalement achevé. Il a fait l'objet de 2 tranches dont le coût global ressort à 629.683 €.

L'agence de l'eau et le Département y ont participé à hauteur de 339.489 €.

Si le budget annexe a pu assurer une partie de l'investissement (140.000 €), la commune a dû souscrire un emprunt de 150.000 € (+ 50.000 € de prêt relais pour la TVA, remboursée pour partie à + 2 ans) auprès du Crédit Agricole.

Il y a lieu de saluer la qualité du travail du bureau d'études et de l'entreprise qui a réalisé les travaux et aussi la coopération des propriétaires qui ont autorisé le passage des canalisations sur leur terrain évitant ainsi le recours à la déclaration d'utilité publique qui aurait retardé cette opération.

Ces travaux ont été mis à profit pour enfouir sous le lit du Cristillan l'alimentation en eau potable, l'irrigation par aspersion et les réseaux secs jusque-là accrochés au tablier du Pont du Moulin qui pourrait être déposé à terme pour des impératifs de sécurité (*risque d'embâcle en cas de crue, par blocage des flottants au niveau du tablier*).



Eaux pluviales

A la faveur des travaux sur les réseaux d'eau potable et pour utiliser les tranchées ouvertes, la Commune et la Communauté de Communes ont créé un réseau séparatif d'évacuation des eaux pluviales concernant la partie du village établie sur la rive gauche du Cristillan, évitant

ainsi de perturber le fonctionnement de la station d'épuration par des apports inutiles d'eaux claires.

La dépense correspondante (26.000 €) a été supportée, à parts égales, par la Commune et la Communauté de communes.

Assainissement

Sur la rive gauche du Cristillan, deux habitations évacuaient encore leurs effluents dans le torrent. Une extension du réseau a été réalisée et celui-ci a fait l'objet de mises aux normes dans le quartier dit de l'Amérique.

Là aussi, un partenariat utile a été mis en place avec la Communauté de Communes qui a pris en charge les équipements installés dans les tranchées ouvertes par la Commune pour un montant de 29.000 €.



Qualité de l'eau distribuée sur la commune de : **CEILLAC**

Qualité de l'eau distribuée - BILAN DE L'ANNEE 2017

Exploitant : CEILLAC (MAIRIE DE) - **gestionnaire du réseau** : CEILLAC (MAIRIE DE)

Protection des captages d'eau potable

3 captage(s) d'eau potable alimente(nt) le(s) réseau(x). L'état d'avancement des procédures de protection de ce(s) captage(s) est le suivant : 3 Procédure(s) de protection terminée(s).

Bactériologie : Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur de pollution. Seules les non-conformités aux limites de qualité concernant les paramètres Escherichia Coli et Entérocoques ont été retenues.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	% de conformité
CEILLAC VILLAGE	11	1	90,9
CLAPIERE (DE LA) CEILLAC	11	2	81,8
HAUT DE L'OCHETTE	9	2	77,8

Dureté : Minéralisation de l'eau. Teneur en calcium et magnésium (calcaire). Pas de norme réglementaire.

Réseau(x)	Nb d'analyses	moyenne	Mini	Maxi	conclusion
CEILLAC VILLAGE	4	9,9	4,5	12,9	Eau très peu calcaire.
CLAPIERE (DE LA) CEILLAC	5	14,3	12,9	15,9	Eau peu calcaire.
HAUT DE L'OCHETTE	3	13,9	12,9	15,5	Eau peu calcaire.

Nitrates : Élément fertilisant présent naturellement dans l'eau. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des nitrates dans les ressources en eau. La teneur en nitrates doit être inférieure à 50 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CEILLAC VILLAGE	5	0	1,1	0,8	1,5
CLAPIERE (DE LA) CEILLAC	5	0	0,9	0,8	1,1
HAUT DE L'OCHETTE	3	0	0,9	0,8	1

Fluor : Oligo-élément présent naturellement dans les eaux. La teneur doit être inférieure à 1,5 mg/L.

Réseau(x)	Nb d'analyses	Nb de prélèvements non conformes	Moyenne en mg/L	Mini en mg/L	Maxi en mg/L
CEILLAC VILLAGE	3	0	0	0	0
CLAPIERE (DE LA) CEILLAC	1	0	0	0	0
HAUT DE L'OCHETTE	1	0	0	0	0

Pesticides : Substance chimique utilisée pour la protection des récoltes (insecticides, désherbant,...) - La concentration doit être inférieure à 0,1µg/L.

Réseau(x)	Nb de prélèvements	Nb d'analyses de paramètres	Nb de mesures non conformes	Concentration maximale rencontrée en µg/l
CEILLAC VILLAGE	3	1217	0	0
CLAPIERE (DE LA) CEILLAC	1	526	0	0
HAUT DE L'OCHETTE	1	526	0	0

*NM : Analyse non prévue dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire pour cette année. Edité en mars 2018

Observations

La commune connaît depuis plusieurs années un manque d'eau en période touristique hivernale nécessitant l'utilisation d'une ressource complémentaire. Afin de remédier à cette situation le captage d'une nouvelle source est indispensable.

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. **Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr**
Retrouvez les restrictions de consommation de l'eau en cours sur : <https://www.paca.ars.sante.fr/restrictions-dusage-de-leau-destinee-la-consommation-humaine-en-region-paca>



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire. Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



TÉLÉPHONE

On ne compte plus les difficultés et les pannes que subissent depuis des années les abonnés au téléphone dans l'indifférence de l'opérateur historique. Néanmoins, à la faveur de travaux qu'elle réalisait, la Commune a contacté le service concerné d'Orange afin de programmer et de réaliser les travaux qui permettront la disparition prochaine des porteurs et des lignes téléphoniques aériennes qui zébraient le ciel à

proximité du pont du Cristillan qui dessert la place du Marché.

La participation de la Commune est de 2.886 €.

En revanche à l'Ochette, rue du Pic d'Assan, à proximité du centre de secours, sans doute dans un souci d'intégration paysagère, l'opérateur a remplacé un poteau bois par un poteau métallique....

VOIRIE

Nous l'annoncions en juillet, c'est désormais une opération achevée.

Grâce au concours exceptionnel du Conseil Départemental de 25.000 €, la Commune a pu réaliser à la fin de l'automne des travaux de réparation de la voirie, dégradée à la suite de l'hiver écoulé, particulièrement enneigé.

Pour un montant TTC de 71.238 €, les travaux ont concerné la reprise en matériaux enrobés du Chemin de Lorette, la traversée du hameau du pied du Mélezet, le revêtement à l'émulsion de la route qui relie le village au Moutet ainsi que de la bande de roulement du parking du front de neige et différents emplois partiels à la Clapière et dans le chef-lieu.



ÉCOLE

Economies d'énergie

Initié par le parc naturel régional du Queyras et désormais animé par le Pôle d'équilibre territorial rural du briançonnais (P.E.T.R), le programme TEPCV (*territoire à énergie positive et croissance verte*) permet de financer des travaux visant à économiser l'énergie.

C'est dans ce cadre que les menuiseries de l'école viennent d'être remplacées, cette deuxième tranche faisant suite à la première réalisée l'an passé. La dépense de 12.764 € TTC est couverte par une subvention de l'État de 9.573,30 €.

ZAC de l'Infernet

Déclarée d'utilité publique par l'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017, faisant suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en 2016, l'acquisition des terrains concernés a fait l'objet d'une déclaration de cessibilité à la date du 9 août 2018.

ALPAGES - PÂTURAGES

Deux projets portés par le Parc Naturel Régional du Queyras viennent d'obtenir les financements qui permettront d'engager les travaux correspondants.

L'un concerne la construction des cabanes pastorales du Lacas et de l'Homme préconisée par le diagnostic pastoral intervenu précédemment en vue de réduire le piétinement consécutif aux déplacements quotidiens des troupeaux. Pour une dépense globale de 161.222 €, le fonds européen FEADER interviendra à hauteur de 120.099 €.

La consultation des entreprises préalable à la dévolution des travaux sera lancée prochainement.

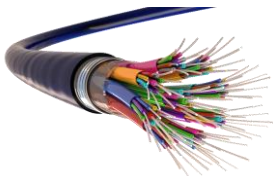
Le juge des expropriations s'est rendu sur place le 9 octobre 2018 afin de déterminer le montant des indemnités correspondantes. Ses conclusions n'ont pas encore été communiquées.

Les élèves de l'école primaire sont associés à cette réflexion qui permet d'envisager l'ensemble des problématiques liées au pastoralisme (*voir plus loin*).



L'autre concerne la lutte contre l'embroussaillage d'espaces autrefois parcourus par les troupeaux. Pour Ceillac, ce sont les terrasses de Rouit inscrites dans la zone Natura 2000 qui ont été retenues. Pour une dépense évaluée à 30.000 €, les aides conjuguées de l'Europe, de la Région et du Département devraient atteindre 80% du coût global des dépenses.

Numérique



Pour la montée de la fibre optique à Ceillac, une réunion de chantier préparatoire a eu lieu à l'automne avec l'entreprise chargée des travaux, le Conseil Départemental et la Commune.

Le tracé a été établi avec l'emplacement des futures chambres. Il empruntera une courte portion entre la Maison du Roy et la Microcentrale, lieu d'où part un fourreau qui avait été enfoui par le Conseil Départemental et qui va jusqu'à Laval. Puis, une tranchée sera creusée jusqu'au NRA (*Noeud Réseau Abonnés*), situé juste à côté du Matefaim.

Cette tranchée sera creusée sur les accotements de la route dès lors que cela sera possible sinon elle sera située en mi-chaussée montante.

Les travaux devraient commencer en avril et s'achever avant l'été 2019, sachant que la partie

qui abrite le réseau actuel, qui va de la Viste au village, doit être intégralement refaite, du fait de son mauvais entretien par l'opérateur historique.

Il restera aux opérateurs à câbler les DSLAM (*armoires de connexion qui relient fibre et fils de cuivre des abonnés*) au NRA, opération dont on ne connaît pas encore le calendrier...

Lorsque tout sera achevé, le débit Internet devrait être beaucoup plus conséquent, de l'ordre de plusieurs dizaines de MO/s, avec un ping (*latence de connexion*) beaucoup plus rapide. Cela devrait donc mettre un terme aux problèmes récurrents de connexion et de débit, avec un partage facilité du fait de la bande passante notablement élargie.

Quant à l'installation de la fibre entre le NRA (*qui deviendra de fait un NRO, noeud de réseau optique*) et les abonnés, c'est une opération qui n'est pas programmée pour l'instant...



ÉCOLE



Cantine scolaire

Les repas servis à la cantine scolaire étaient depuis plusieurs années préparés par la cuisine de l'hôpital local d'Aiguilles. Ils étaient transportés par la Communauté de Communes l'Escarton du Queyras et réchauffés dans la cuisine aménagée par la Commune à la salle polyvalente, Danièle Cony, agent de service employée par la Commune, assurant l'installation des tables, le service des repas, la desserte et l'entretien des locaux.

La disparition de l'Escarton du Queyras, après la fusion des Communautés de Communes du Guillemois et du Queyras, ne permettait pas le maintien du service mutualisé de transport des repas. Aussi, la Commune, pour réduire les frais de ce service, qui représentait 60 kilomètres pour

chaque livraison, s'est-elle rapprochée de la commune de Risoul, plus proche. Celle-ci dispose en effet d'une cuisine collective qui prépare déjà les repas pour plusieurs écoles, à partir de produits locaux quand c'est possible.

L'association "Les Abeilles à l'école" a fait l'acquisition de containers adaptés au transport d'aliments et l'agent préposé à la cantine, dont le temps de travail a été augmenté compte tenu de cette nouvelle charge, effectue désormais la livraison des repas en utilisant un véhicule communal.

Il semble que cette organisation qui a permis de contenir les frais de repas à la charge des familles à 5,60 € donne toute satisfaction au plan de la qualité des prestations fournies.

Pastoralisme

La Commune, en collaboration avec le Parc du Queyras et avec un soutien financier conséquent de l'Europe, doit très prochainement rénover la cabane de berger du Lacas (2140 m), sise au-dessus des Chalmettes (1950 m) et créer une cabane à 2582 m, sous la Tête de l'Homme.

Pour cette dernière cabane pastorale, les enfants sont mis à contribution. C'est l'occasion

de mettre en place une pédagogie de projet avec un travail transversal qui permettra de travailler l'ensemble des matières, maths, français, géographie... Ce sera également une opportunité pour mieux découvrir l'économie et l'environnement de la vallée ainsi que les dispositions réglementaires en matière d'urbanisme, environnemental ou autre.

Musique

Si l'année dernière, le projet musique était consacré à l'Afrique, cette année la thématique retenue est la voix dans tous ses états. La voix comme instrument, moyen de communication, vecteur d'émotions ou encore comme outil citoyen.

Il s'agira donc, par exemple, au travers de créations, d'habiller un texte, de créer une

musique, de modifier avec un logiciel une voix dans un but artistique ou encore de découvrir le travail de voix dans différents pays du globe. Pour ce faire, les enfants participeront comme l'an passé à des ateliers animés par Camille, DUMISTE de l'école de musique et d'art du Guillemois-Queyras ou encore avec des artistes, et notamment, les Têtes de Linettes, un trio talentueux originaire de la région.

Effectifs et devenir

La baisse drastique des effectifs se confirme. Elle concerne toutes les écoles du Queyras et plus généralement les écoles rurales de montagne.

Face à cette situation, le maire de la Commune et le directeur de l'école ont demandé à être reçus

par l'inspecteur de l'Éducation Nationale afin d'anticiper une situation qui fait craindre une proposition de fermeture. M. Michel, inspecteur, s'est montré à l'écoute et a dit entendre notre préoccupation et reconnaître la spécificité de l'école de Ceillac qui ne peut se regrouper avec

aucune autre en raison de sa situation géographique isolée. Il a également admis qu'en cas de fermeture de la classe maternelle, la gestion telle quelle d'une classe unique potentiellement à 8 niveaux semblait pour le moins compliquée voire impossible et que, conformément à la loi montagne 2, il était nécessaire, de ce fait, de tenir

compte des particularités géographiques des écoles de montagne.

C'est au mois de mars que les décisions d'ouvertures et de fermetures seront prises le directeur des services départementaux de l'Éducation Nationale sachant que le département doit rendre 5 postes cette année.

Microcentrale



Les bons résultats de cette année sont la conséquence directe des investissements réalisés en 2017 avec la mise en place d'une deuxième turbine (*puissance : 400 kw/h*) dont la production est payée à un tarif bien plus rémunérateur.

C'est ainsi que pour 2018, cette « petite » turbine a généré plus de recettes que la grande mise en place en 1998 (347.741 €/316.704 €).

Après paiement des différentes charges (*emprunts, impôts...*), il a été décidé de verser à chaque commune, Guillestre et Ceillac, une somme de 110.000 € (*soit 10.000 € de plus que ce qui était budgété pour Ceillac*).

Recettes générées les 10 dernières années

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
367.939	464.171	552.644	654.074	735.639	668.240	673.416	466.029	515.214	386.588	664.435

Camping Municipal

Les recettes du Camping Municipal pour l'été 2018 se sont élevées à 49.256 €. Elles étaient de 50.037 € l'année précédente, soit une légère baisse de -1,5 %.

Aux charges générales d'exploitation (17.068 €), s'ajoute la masse salariale (8.806 €, *charges comprises*).



Un prélèvement de 17.000 € a été opéré au bénéfice du budget général de la Commune, ce qui porte les dépenses de l'exercice à 42.874 €.

Travaux Universitaires

CORESTART



Le travail des universitaires sur la résilience des territoires alpins face aux risques naturels dans un contexte de changement climatique se poursuit. Le projet d'études qui concerne plusieurs commu-

nes et plus particulièrement Ceillac doit encore durer 2 ans.

En ce qui concerne le côté communication-alerte, l'université d'Avignon vient de lancer une petite enquête. Pour y répondre, il suffit pour ce faire de flasher le QR code ci-contre (*ou de se connecter sur <https://poia.univ-avignon.fr>*) et de répondre à une série de questions simples...

NUNATAK

Les sondages effectués par l'équipe du professeur Christopher Carcaillet dans les sédiments du lac Miroir et qui ont permis de relever la présence avérée d'arbres depuis 20.000 ans, y compris durant la dernière glaciation, vont se poursuivre cette année.

Les résultats des premières investigations qui ont secoué le milieu scientifique en établissant la

présence d'un nunatak, un îlot de survie, dans la vallée, avec le constat d'une résilience inattendue des arbres face à de grandes périodes de froid intense devraient être confortés par les prochains carottages.

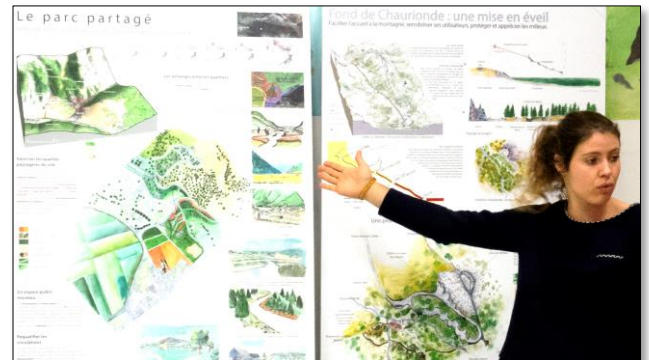


ENSP

À l'automne, après avoir effectué deux séjours à Ceillac 14 étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage ont présenté à la population leurs travaux : 7 projets d'aménagement de la vallée, avec pour contrainte une projection en 2050.

Les projets ont concerné :

- l'aménagement de la Viste, dont l'aspect paysager a manifestement été oublié, avec la possibilité d'ajouter sur ce secteur un volet loisirs ;
- l'aménagement de Chaurionde, point de départ de sentiers majeurs. Ont été imaginés, un parking en seuils mieux intégré au paysage, un chemin bas accessible à tous, des zones d'interprétation ;
- l'aménagement de la liaison entre l'Ochette et le village avec une halle aux producteurs locaux et des espaces pause ;
- l'aménagement du confluent Mélézet-Cristillan avec ajout d'un volet paysager aux travaux entrepris pour les gestions des risques aquatiques ;
- l'aménagement d'une véritable zone d'accueil en entrée de village conjugué avec une proposition d'écomobilité en concertation avec le Parc ;



- le réaffectation du bas du domaine alpin dans un contexte d'enneigement absent avec installation d'activités à caractère ludique et chemins d'interprétation ;
- la revitalisation des hameaux pour intégrer une migration urbaine climatique avec la création possible de nouveaux hameaux plus ou moins importants (*prés Girardin, Bramousse, Clausis...*) en se souciant de la cohabitation avec le pastoralisme.

Ces projets ne sont pas de simples travaux destinés à valider des unités de valeur mais ils fournissent des pistes de réflexion quant au devenir de la vallée qui sera, et est même déjà, confrontée aux problèmes liés au réchauffement climatique. En cela, ils sont tout à fait en phase avec l'étude menée actuellement dans le cadre du projet CORESTART.

Ferme de Pra Chiriou

Un appel à candidature a été lancé mi-décembre dernier pour la reprise de la ferme.

La transmission de cette exploitation revêt un enjeu majeur pour l'agriculture du Queyras, à la fois en terme de production agricole (*filrière laitière historique en déclin*) et de rayonnement de produits (*savoir-faire de transformation fromagère adaptée à la demande des consommateurs locaux et de passage*),

que d'aménagement du territoire (*maintien de la fauche et du pâturage des espaces ; conservation de la destination agricole des bâtiments*). De nombreux partenaires locaux se sont donc mobilisés autour de ce projet de transmission : la commune de Ceillac, Le Parc naturel régional du Queyras, l'association Terre de Lien, la SAFER, la Chambre d'agriculture.

Les pompiers de Ceillac

Sainte - Barbe

Suivant une tradition désormais établie les pompiers de Ceillac ont fêté Sainte -Barbe à une date décalée le 8 septembre !

Outre le bilan de l'année écoulée et les promotions habituelles, le Lieutenant Pascal Fournier a eu le plaisir d'accueillir 3 jeunes recrues : Angèle Favier, Manon Fournier et Loane Perron. Des pompiers, représentant des centres de secours d'Aiguilles, Châteauroux et Guillestre étaient également présents.

Marcel Cannat, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Valérie Garcin-Eyméoud conseillère départementale, le commandant Pierre Collier participaient à cette cérémonie au cours de laquelle le maire a exprimé la gratitude de la population de Ceillac envers les pompiers dont l'engagement et l'abnégation sont essentiels pour la vie du village.

En dépit du temps incertain de ce dimanche 7 octobre, l'ambiance était très chaleureuse pour la remise des prix dans la salle Alfred et Françoise Moyrand de l'accueil du site nordique puis dans la belle salle panoramique du village de vacances.



La commune a soutenu cette manifestation par une subvention de 500 €.

Cross départemental

Plus de 150 pompiers accompagnés de leur famille ont participé au cross départemental organisé cette année par l'amicale des sapeurs-pompiers de Ceillac qu'anime Céline Carle-Brunon.

L'amicale a proposé, cette année encore, un buffet très apprécié dans une ambiance très conviviale.

La Folie Bergère (22 et 23 septembre 2018)

Les animations et le très festif repas villageois du samedi ont connu un très large succès.

La foire aux agnelles, quant à elle, s'est déroulée sous un ciel particulièrement clément, et a permis aux éleveurs de présenter et de vendre dans des conditions assez satisfaisantes plus de 600 animaux.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Le centième anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale a été commémoré à Ceillac avec un éclat particulier.

Après la messe "cantonale" célébrée en l'église Saint-Sébastien par le Père Félix Caillet, l'assistance, derrière les nombreux porte-drapeaux des anciens combattants, s'est rendue devant le Monument aux Morts où avait pris place l'harmonie municipale de Guillestre, la Lyre des Alpes, qui a interprété les sonneries et hymnes patriotiques d'usage.

Avant la lecture du message du président de la République par Jeanne Favier et du message des associations d'anciens combattants par M. Manonviller, le maire de Ceillac a lancé une véritable mise en garde face à la montée des populismes en Europe qui pourrait menacer notre continent en paix depuis 70 ans grâce à l'union européenne construite pas à pas.

Les enfants de l'école ont lu des témoignages de Poilus et procédé à l'appel des noms des 23 jeunes hommes de Ceillac "Morts pour la France".



Le verre de l'amitié offert par la commune à la salle polyvalente a été partagé dans l'ambiance musicale proposée par la Lyre des Alpes.

Une belle occasion de découvrir cette harmonie qui pourrait être sollicitée à l'avenir pour d'autres animations. Pour la prestation de cette journée du 11 novembre 2018, transport en bus compris, la commune a acquitté une somme à hauteur de 300 €.

Exposition Sainte-Cécile



Début juin, dans le cadre de la convention établie entre l'association « Les Amis de Ceillac » et le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), une cinquantaine d'habitants de Ceillac, scolaires et adultes, avaient, au cours d'une fructueuse journée d'échanges au FRAC de Marseille, choisi d'un commun accord l'artiste Yazid Oulab pour l'exposition d'art contemporain qui se tient tous

les ans à l'église Sainte-Cécile, sise dans la plaine de Ceillac.

Si jeudi 9 août, l'artiste, récemment hospitalisé, n'a pu être présent au vernissage, Didier Bertrand, président de l'association « Les Amis de Ceillac », s'est attaché à présenter en détails au public présent Yazid Oulab, un artiste algérien qui vit et travaille à Marseille : « Cet artiste, par les valeurs

qu'il véhicule à travers ses œuvres, est porteur d'une vision des échanges culturels et intergénérationnels qui dépassent le champ des arts plastiques et de l'universalité de toute démarche artistique. »

Il a ensuite fourni les indispensables clés d'interprétation pour que les visiteurs puissent lire et apprécier son travail.

Valérie Garcin-Eyméoud, conseillère départe-

mentale, qui suit chaque année les expositions à Sainte-Cécile, n'a pas manqué de souligner le dynamisme de l'association et le travail accompli pour faire vivre le patrimoine du village. Elle relève que Ceillac a réussi à affirmer l'église comme un lieu d'art contemporain - un pari osé mais un pari réussi - avec la volonté évidente d'impliquer les habitants, ce qui est certainement la clé de la réussite.



Pèlerinage de Sainte-Anne

Monseigneur Xavier Malle, Evêque du diocèse de Gap et Embrun a présidé le 26 juillet dernier le pèlerinage de Sainte-Anne, plusieurs fois séculaire.

Plusieurs centaines de personnes y ont participé sous un beau soleil qui s'est malheureusement voilé en fin de journée.

Après la messe concélébrée en plein air, le verre de l'amitié a été l'occasion de nombreux échanges.

L'association les Amis de Ceillac et la commune ont offert près de la chapelle, puis au bord du lac un concert qui a été apprécié.



ALBUM 2018

